

## COMMUNIQUE DE PRESSE

17 janvier 2020

### Blocage du port de Marseille : L'État doit rapidement aider les entreprises

Face à la situation très préoccupante des entreprises et des emplois dépendants du Grand Port Maritime de Marseille, bloqué comme l'ensemble des grands ports français, l'Upe 13 demande, dans l'intérêt de tous, l'organisation immédiate d'une réunion de crise rassemblant l'ensemble des services de l'Etat compétents et des partenaires économiques et financiers, et notamment :

- la préfecture,
- la Région Sud,
- La CCI métropolitaine Aix Marseille Provence (CCIAMP)
- La direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE),
- l'Urssaf,
- la direction régionale des finances publiques (DRFIP),
- les tribunaux de commerce,
- la Banque de France,
- le Comité local des banques,
- les assureurs crédits.

Beaucoup de sociétés tournent au ralenti, certaines sont même à l'arrêt complet car privées de leur outil de travail, de matières premières ou de capacité d'acheminement de leur production. Il est essentiel qu'elles puissent être rapidement soutenues.

Nous souhaitons que les demandes de chômage partiel soient traitées en priorité, que des moratoires sans pénalités soient mis en place et surtout que des mesures de dégrèvement de charges dans les cas les plus critiques soient accordées comme cela a été annoncé par Bruno Lemaire pour les commerçants d'Île-de-France.

Afin d'éviter l'irréparable, à savoir que des sociétés ne déposent le bilan et que l'on détruise l'emploi, **il y a urgence à agir.**

### Contact Presse :

AGENCE PRESSVOX - Françoise Pierucci - 04 91 57 71 84 – 06 30 33 95 62 - [pierucci@pressvox.com](mailto:pierucci@pressvox.com)

[www.upe13.com](http://www.upe13.com)